

# UNC INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIEGE DE  
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°124 - Mars 2022 - uncdir@unc.fr



**E** Au dire de tous les nouveaux présidents départementaux élus en 2020 et 2021, la journée qui leur était consacrée le lundi 7 février dernier a été très instructive et leur a permis de mieux appréhender le fonctionnement d'une association, certaines arcanes administratives et de faire connaissance avec le personnel salarié du siège national. Ceux qui n'ont pas pu se déplacer ont reçu par mail le dossier complet réalisé pour cette réunion.

**D** Cette *UNC INFOS* revient en particulier sur les procédures budgétaires à respecter dans les échanges fédérations départementales – siège national, pour le bien de tous. Notez également que les travaux tendant à mettre à disposition de toutes les fédérations départementales un fichier adhérents à partir du fichier abonnés à *La Voix du Combattant* sont sur le point d'aboutir et devraient grandement vous faciliter la tâche... Bonne lecture !

Philippe Schmitt  
Directeur administratif

## ACTUALITÉS

## L'UNC ET LE 19 MARS

L'année 2022 commémore le soixantième anniversaire « officiel » de la signature des accords d'Évian, le 19 mars 1962, accords censés mettre un terme au conflit en Algérie...

En fait, il n'en fût rien et de nombreux Pieds-noirs et environ 75 000 Harkis furent massacrés par les terroristes du FLN algérien dans les semaines qui ont suivi, sans réaction de l'armée française, sur ordre du gouvernement français de l'époque... sans oublier les 750 militaires français tués après cette date qui, pour eux et pour leurs proches, n'a pas signifié la fin de la guerre. C'est sous la présidence de François Hollande que la loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars « *journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* ». Quoi qu'il en soit, cette date reste une date infamante, synonyme de trahisons et d'abandons, elle marque une défaite politique de la France malgré une victoire militaire de ses forces armées.



Au regard de ces faits, et par respect pour nos compatriotes alors chassés de chez eux ou égorgés par les tueurs du FLN, pour nos frères d'armes supplétifs ou non, nous ne pouvons pas, nous, combattants d'hier et d'aujourd'hui, cautionner un tel événement. C'est la raison pour laquelle depuis 1963, l'UNC refuse de commémorer le 19 mars et s'interdit toute participation aux cérémonies et en particulier la présence de porte-drapeaux. Depuis 60 ans, la position de l'UNC reste intangible !

# FONCTIONNEMENT INTERNE

## LA MÉDAILLE DU DJEBEL : RECTIFICATIF

La médaille du Djebel argent ne comporte pas de palme mais seulement une rosette sur le ruban, celle de vermeil idem, une rosette sur canapé blanc sur le ruban, l'or une rosette sur canapé or sur le ruban, le diamant une palme dorée. La médaille du Djebel est destinée à récompenser plus particulièrement les anciens combattants d'AFN qui ont fait preuve de mérites particuliers au sein de l'UNC.



## RAPPEL DES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES DANS LES ÉCHANGES AVEC LE SIÈGE NATIONAL

Proscrire absolument tout règlement qui regrouperait les redevances, des factures du service des ventes et des factures de *La Voix du Combattant*. Ne pas observer cette règle entraîne de fastidieuses réécritures internes pour le personnel du service comptabilité. En revanche, régler les factures au fur et à mesure, en établissant un chèque ou un virement pour chaque facture, et en joignant le papillon détachable des factures, facilite la tâche du service comptable ! Privilégier les règlements par virement internet en utilisant les comptes bancaires correspondant aux factures, bien indiquer la références des factures ainsi réglées.

### ▶ COMMENT PAYER VOS FACTURES AU SERVICE DES VENTES ?

Pour régler une ou plusieurs factures, il suffit d'utiliser le compte bancaire ouvert chez HSBC ci-joint. Lors du règlement d'une ou de plusieurs factures, donner *la ou les références* ainsi que le nom de l'émetteur. Respecter impérativement la procédure, sinon le service comptabilité ne peut pas imputer les règlements dans les comptes clients.

HSBC  RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30056	00123	0123 200 1805	21

IBAN FR76 3005 6001 2301 2320 0180 521  
International Bank Account Number  
BIC CCFRFRPP  
Bank identification Code

Domiciliation  
**HSBC FR CAE TROCADERO**

Titulaire du compte  
**SERVICE DES VENTES UNC  
18 RUE DE VEZELAY  
75008 PARIS**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).  
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

Relevés d'identité bancaire

### ▶ « LA VOIX DU COMBATTANT »

Les journaux sont facturés aux fédérations départementales UNC.

Relevé d'identité Bancaire (RIB)					
RIB	Banque	Agence	N° compte	Clé	
Titulaire : LA VOIX DU COMBATTANT	30056	00123	01232001818	79	
Domiciliation : CAE TROCADERO	IBAN FR76 3005 6001 2301 2320 0181 879			BIC CCFRFRPP	
Tel : 01 56 90 35 20					

Cette facturation est établie à partir du listing du nombre des abonnés fourni par la société gestionnaire du fichier. Même procédure mais le compte ouvert chez HSBC est différent.

### ▶ COMMENT PAYER LES REDEVANCES ?

C'est un 3<sup>e</sup> compte bancaire ouvert chez HSBC qui a vocation à recevoir exclusivement le produit des redevances. Lors du règlement des redevances, merci de donner les éléments suivants : le nom de l'émetteur & le nombre de redevances réglées.

Privilégier le règlement des redevances déclarées par virement internet en utilisant le compte bancaire approprié.

Bien indiquer les références exigées.

Le paiement de l'abonnement au magazine doit être dissocié de la cotisation nationale comme le prévoit l'imprimé d'appel à cotisation. Procéder autrement, c'est enfreindre la loi qui interdit la vente forcée.

## HSBC RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30056	00123	0123 200 1740	22

IBAN FR76 3005 6001 2301 2320 0174 022  
International Bank Account Number

BIC CCFRFRPP  
Bank Identification Code

Domiciliation  
HSBC FR CAE TROCADERO

Titulaire du compte  
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS  
18 R DE VEZELAY  
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).  
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

## PAGE FACEBOOK DE L'UNC

La page Facebook « Union Nationale des Combattants – Siège national », monte en puissance lentement mais sûrement et devrait atteindre bientôt 1000 abonnés. C'est un bon début, mais ce n'est pas suffisant ! Abonnez-vous et faire abonner !

Diffuser le lien de cette page Facebook ainsi que le moyen de la suivre. Rien de plus simple :

Cliquez sur le lien internet ci-dessus (Ctrl + clic gauche).  
Cliquez sur « J'aime ».  
Cliquez sur « S'abonner ».



Publier des informations, des reportages, des photos ou des textes ? Envoyer le tout à l'adresse mail suivante :

[publication.unc@gmail.com](mailto:publication.unc@gmail.com)

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CONGRES NATIONAL A TOURS 27, 28 ET 29 MAI 2022

Une erreur s'est glissée dans la dernière **UNC INFOS** concernant les contacts pour les réservations. Les voici donc corrigés :

Hébergement : réservation auprès de l'office de Tourisme de Tours 78 – 82 rue Bernard Palissy  
37042 Tours Cedex | ☎ 02 47 70 37 46 – [congres@tours-tourisme.fr](mailto:congres@tours-tourisme.fr)

Lien de réservation hébergement : <http://online3-next.citybreak.com/616845485/fr/hébergements>

Lieu de réservation excursion : <http://online3-next.citybreak.com/94660100/fr/evenements>

## FICHIERS ABONNES - ADHERENTS



Depuis 2017, le fichier des abonnés à *La Voix du Combattant* est gérée par la société EDIIS, installée à Chantilly, via le logiciel Alizé. Ce logiciel permet à chaque fédération départementale de directement créer, modifier ou supprimer des abonnés. A la demande de nombreux départements, le siège national a travaillé depuis quelques mois avec la société EDIIS pour faire évoluer ce fichier et le transformer en fichier d'adhérents. Cette avancée présente de nombreux avantages :

- Elle simplifie le travail des fédérations départementales en leur évitant d'entretenir deux fichiers.
- Elle permet une gestion en temps réel des effectifs.
- Elle facilite la parfaite connaissance par les fédérations de leur composition (ex : âge moyen, nombre de ressortissants de l'ONACVG, nombre de veuves, etc.)

Chaque fédération va recevoir dans les prochains jours une nouvelle feuille de saisies, avec un tableau de répartition modifié. La fédération, à son rythme, pourra mettre en place ce fichier unique.

## LA MÉDAILLE DU MONDE COMBATTANT

Régulièrement, le siège national est interrogé par des présidents d'associations, par des députés et des sénateurs sur l'opportunité de créer une médaille particulière pour les bénévoles du monde combattant. La position actuelle du comité consultatif de l'UNC est résumée ci-dessous :

Les deux ordres nationaux - Légion d'honneur et ordre national du Mérite - permettent de récompenser actuellement les mérites des responsables bénévoles des associations d'anciens combattants, qui se distinguent pour services rendus, au titre des contingents du ministère en charge des anciens combattants, dès lors qu'ils exercent des activités au sein des instances dirigeantes de leur association, au niveau national pour la Légion d'honneur ou départemental pour l'ONM. Cependant, il est indéniable que les conditions restrictives attachées à l'accès aux deux ordres nationaux ne permettent pas de récompenser une catégorie méritante d'acteurs du monde combattant associatif au niveau local.

Par conséquent, le comité consultatif législation est d'avis de valoriser une médaille existante, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif destinée à honorer les personnes qui se sont distinguées notamment au service d'associations, mais reste ouvert à toute nouvelle réflexion sur ce sujet.



## AGENDA

**Judi 17 mars** : réunion de coordination budgétaire.

**Vendredi 18 mars** : réunion du bureau national.